

**Le Mali en pleine  
crise : Et Bah  
N'Daw s'en va !**



MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 18 MAI 2021

**852**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**CSDM**

**Un complot politique  
le Président Mohamed Chérif Haïdara ?**



**Présidentielle de 2022 : Chérif Ousmane Madani  
Haidara ne sera pas « un simple spectateur » !**

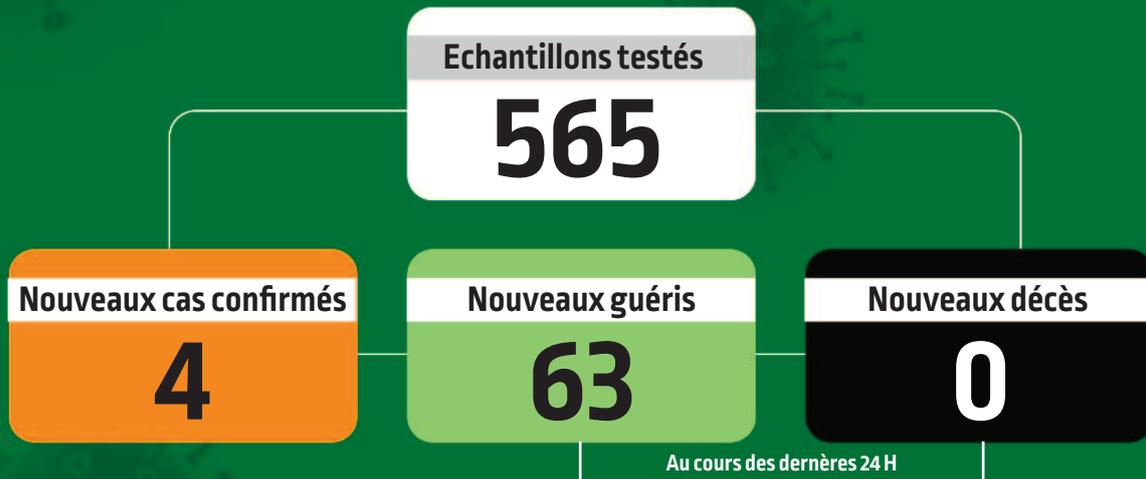


**Gouvernement/UNTM : La grève de tous  
les dangers**

# COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au lundi 17 mai 2021



## Bilan global de la situation du Covid 19



## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

<b>Une</b>	CSDM : Un complot politique contre le Président Mohamed Chérif Haïdara ?	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Attaque d'Aguelhok : Une enquête au point mort ?	<b>P.10</b>
	Cercle d'Ansongo : Le nouveau fief de la charia	<b>P.10</b>
	Désignation du 1er adjoint au maire : Les jeunes de Goundam dénoncent les caprices de l'ambassadeur maire	<b>P.11</b>
	Semaine du numérique : Une chance de réseautage et une visibilité pour les start-ups du secteur.	<b>P.11</b>
	Boukassoumbougou-kouloubeni : Des musulmans contre l'ouverture d'un bar restaurant de l'artiste Salif Keïta !	<b>P.12</b>
	Nécrologie : Moriba Magassouba dépose définitivement la plume	<b>P.12</b>
<b>Actualité</b>	Sommet sur le financement des économies africaines : Bah N'DAW à Paris depuis hier	<b>P.14</b>
	Acteurs et partenaires de l'école à la recherche de pistes de solution : Le respect des textes.	<b>P.15</b>
	Yirimadio : Une voleuse de bébé aux arrêts	<b>P.16</b>
	Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre : La commission nationale créée	<b>P.17</b>
<b>Politique</b>	Le Mali en pleine crise : Et Bah N'Daw s'en va !	<b>P.18</b>
	Présidentielle de 2022 : Chérif Ousmane Madani Haidara ne sera pas « un simple spectateur » !	<b>P.20</b>
	Gouvernement/UNTM : La grève de tous les dangers	<b>P.21</b>
	Mali : Moctar Ouane reconduit mais très contesté	<b>P.23</b>
	Mali : Quel avenir pour la démocratie ?	<b>P.24</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Culture : 30 ans après, Amadou Hampaté Ba toujours présent dans les mémoires	<b>P.25</b>
<b>International</b>	Proche-Orient : Nouveau pilonnage de Gaza par Israël, plus de 200 morts en une semaine	<b>P.26</b>
	Manifestations au Maroc : « La question palestinienne est une question coloniale »	<b>P.28</b>
<b>Sport</b>	Prix Marc-Vivien Foé : Gaël Kakuta, premier Lensois et Congolais sacré	<b>P.29</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

# CSDM : Un complot politique contre le Président Mohamed Chérif Haïdara ?

PERIEUR DE LA DIASPORA MALIENNE



**L**e bras de fer, si on peut le dire ainsi, entre le Président du Conseil Supérieur des Maliens de la Diaspora (CSDM), Mohamed Chérif Haïdara, et Baidy Dramé, ex-président de CSDM-France déchu et chassé de toutes les instances de l'organisation, semble muter sur un autre terrain, celui politique ! En effet, face au constat de nombreuses tentatives de dénigrement orchestrées contre leur Président, le Bureau Exécutif du CSDM, à travers un communiqué produit à cet effet, est sorti de son silence pour mettre les choses au point.

« Le Bureau Exécutif National du CSDM porte à la connaissance de l'opinion Nationale et Internationale que depuis un certain temps, son président est victime d'attaque sur les réseaux sociaux et dans certaine presse par des personnes malintentionnées », peut-on lire dans le communiqué du Bureau Exécutif CSDM, qui condamne avec la dernière rigueur ces at-

taques et se réserve tout le droit d'ester en justice.

En effet, le CSDM, à travers son Président Haïdara Chérif Mohamed, fait l'objet, sur les réseaux sociaux, de plusieurs attaques violentes sans égale dans les annales du champ associatif fondé sur le militantisme dont le moteur a toujours été le débat d'idées de la part d'un certain M. Baidy Dramé et ses complices Mme Maro Dramé, M. Kandé Sidibé et M. Idrissa Sangaré dit Laurent. Ce Baidy DRAMÉ, comme maintes fois rappeler, a été éjecté du Bureau du CSDM France par une assemblée générale extraordinaire en bonne et due forme, le 22 septembre 2019, pour des raisons disciplinaire et statutaire.

Dès lors, souligne le communiqué, M. Dramé n'a plus le DROIT d'agir au nom du CSDM. D'où tous ses agissements contre le président légitimement élu. Par ailleurs, selon le communiqué du Bureau Exécutif CSDM, l'objectif de

ces attaques n'a rien de surprenant pour les gens avertis de la scène associative en raison de l'exploit exponentiel dont le CSDM a fait montre durant son petit temps d'existence.

« En un peu plus de 5 années d'existence, le CSDM s'est imposé comme une organisation dynamique, agissante, crédible, avec une forte implantation, car à ce jour, le CSDM est présent dans 48 pays dont deux Bureaux fédéraux, aux Etats-Unis et au Nigéria, chacun avec des sections dans les Etats fédérés », note le communiqué du Bureau Exécutif National CSDM, qui précise que c'est la preuve que le CSDM fonctionne de façon démocratique, et qu'il s'assure le respect rigoureux des textes dont il s'est doté.

C'est dans ce cadre que qu'il a tenu son Conseil d'Administration et sa Conférence Statutaire les 21 et 22 janvier 2021, au CICIB, à Bamako, en présence, malgré les difficultés liées à la COVID-19, de l'ensemble des représentants des 48 pays, dont les uns physiquement, et les autres par visio-conférence, et ce avec la présence effective du gouvernement, de représentations diplomatiques et de partenaires au développement. Depuis sa création en 2015, se félicite-t-on, le CSDM fonctionne sur fonds propres, et aucun accompagnement de l'Etat, de quelque nature que ce soit, ne lui a été destiné. Ainsi, de 2015 à fin 2020, le CSDM a investi plus de 656 000 000 de FCFA dans son fonctionnement, soit plus de 130 000 000 F CFA par an.

« Le CSDM constate avec désolation une connivence entre M. Baidy Dramé et un parti politique moribond à la veille des élections annoncées pour 2022. M. Baidy Dramé et cette formation politique en mort cérébrale tentent, par monts et vaux, de s'accaparer des membres du CSDM en vue de marchander la Diaspora Malienne auprès des candidats à l'élection présidentielle de 2022, attitude dont le CSDM s'est toujours opposé. Depuis plus de 4 ans, le CSDM est opposé à M. Dramé en raison de sa gestion, et surtout de certaines décisions qu'il a prises quand il était encore membre du démantèlement en France et quand il avait été mandaté pour installer le bureau du CSDM en France et en Europe », indique le communiqué.

Qui précise : « A la grande surprise de tous, M. Baidy Dramé était en train d'associer les activités du CSDM à des activités politiques de la section d'un parti en décomposition en

France en considérant les membres du CSDM comme des militants dudit parti politique. Et pourtant, les textes du CSDM disent que c'est une association de regroupement des Maliens établis à l'extérieur du pays, apolitique et se réclamant de la société civile. C'est ce qui a conduit les membres du bureau d'exclure M. Dramé de tous les organes et instances du CSDM France, le 22 septembre 2019 à Paris, à l'issue d'une réunion convoquée par Mme Diabaté Mariétou DIALLO, Vice-présidente du CSDM France ».

Exclusion actée par le Bureau National du CSDM, qui justifie sa décision par le seul souci de mettre un terme au complot orchestré par un minuscule parti en phase terminale contre le fonctionnement normal de l'association depuis deux ans. Les raisons de la radiation de M. Dramé, selon le communiqué, ont pour noms : escroquerie en bande organisée, manipulation des membres du bureau, atteinte à l'image du CSDM et à son patrimoine, abus de confiance, dépôt frauduleux du logo du CSDM à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), en France, en octobre 2018 (appropriation du logo à son propre nom, et blocage du fonctionnement normal du bureau du CSDM France (refus de convoquer les réunions...)).

Humilié par son éviction de toutes les instances du CSDM, M. Baidy Dramé essaye depuis de déstabiliser le CSDM en s'attaquant à son Président, M. Haïdara Cherif Mohamed, et surtout en s'appropriant les symboles de l'or-



ganisation comme le logo. Pire, il s'est ragail-lardé : pour preuve, il a pris la liberté d'intensifier son entreprise de déstabilisation en tentant d'installer des bureaux CSDM illégaux dans plusieurs pays avec certains de ses complices. Un plan machiavélique déjoué par le CSDM.

Et depuis, chaque jour que Dieu fait, le CSDM et son Président sont injuriés, vilipendés et sont l'objet d'invectives par des articles de presse, des vidéos et autres medias, fruits de sport favori de M. Baidy Dramé : manipulation, fabrique de mensonges, pratiques de faux et usages de faux dans le seul but de ternir l'image du CSDM. « Voilà comment M. Dramé, l'usurpateur, le chômeur, l'interdit de Banque

en France, vivant d'allocations familiales de ses enfants et de subsides, veut s'accaparer du CSDM », dénonce le Bureau Exécutif CSDM, qui précise que M. Dramé est apprenti opérateur politique en mal de base électorale qui tente vainement de monnayer les membres et sympathisants du CSDM aux grands partis politiques.

**« La manipulation est magistralement déjouée »**

Et le Bureau Exécutif National de conclure son communiqué en ces termes : « M. Dramé, étant en mal de se nourrir et de payer ses dettes avec les banques dont il a grugé une, il lui faudra toujours chercher à faire un sale deal pour survivre. Donc, avec sa mythomanie légendaire, M. Dramé essaye désespérément de se faire passer pour le Président du CSDM/France. Dans son aventure, il bénéficie du soutien d'aventuriers en mal de reconnaissance.

Comme dirait l'autre : « Franchement, Baidy et ses soutiens sont des Dealers politiques qui se prennent pour des Leaders politiques ou Sociaux ». Tout ce monde interloque tente pitoyablement de faire croire à la veille de l'élection présidentielle de 2022 au Mali que M. Dramé et autres mobilisent des électeurs en France afin de convaincre les candidats potentiels à la présidence du Mali à accepter leur vil marchandage. Échec et Mat !

■ Yama DIALLO



### Ammy Baba Cisse

« Les avantages accordés aux magistrats ont été obtenus sous le régime d'IBK. » Conférence des magistrats



« Les magistrats sont tenus de faire des déclarations de biens. Ils sont assujettis à la loi sur l'OCLEI. » Conférence magistrats

### M. Nouhoum Togo - Officiel

Koulouba | 17 mai 2021 | Déplacement  
Le Président de la Transition Bah N'DAW a quitté Bamako ce matin, à destination de Paris où il prendra part, ce mardi 18 mai, au Sommet sur le financement des économies africaines.



Ce Sommet en format hybride (à la fois présentiel et en visio-conférence) réunira, à Paris, au Grand Palais Ephémère, une trentaine de Chefs d'Etat et de Gouvernement et dirigeants d'organisations internationales.

Ce rendez-vous fait suite à la diffusion d'une tribune de 18 dirigeants africains et européens, publiée le 15 avril 2020, pour une mobilisation de la communauté internationale afin d'affronter les conséquences de la crise sanitaire et économique causée en Afrique par la pandémie du Covid-19.



### Radio Guintan

Grève: les enseignants se désolidariser de l'UNTM.

Les écoles resteront ouvertes au Mali.

Nous portons à la connaissance de tous les élèves du Mali que les cours et toutes les activités pédagogiques continueront normalement le Lundi 17 Mai 2021 sur toute l'étendue du territoire national.

Les enseignants ne sont pas en grève...

Collectif des Enseignants du Mali "CEM"

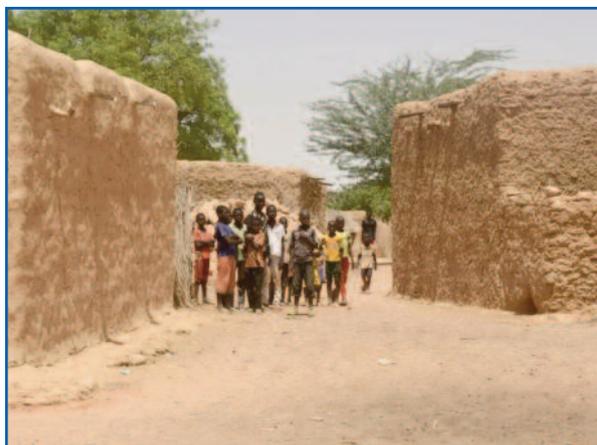


Niger: des villages entiers obligés de quitter leur domicile sous la menace des djihadistes.

Dans l'après-midi de ce dimanche 16 mai 2021, les terroristes GSIM de la base de Yerintaga sont venus au village nigérien de Tangounga (62km à l'ouest de Makalondi). Ils ont intimé à la population de quitter définitivement le village pour d'autres horizons d'ici vendredi prochain (21 mai 2021). Les terroristes disent qu'ils ont autres choses à faire dans la zone qui, disent-ils, leur appartient. Une partie de la population a déjà commencé à quitter sur des charrettes pour le village de N'goula (position d'un détachement des FDS).

Commentaire :

On constate que dans les zones de Tera et Torodi, presque acquises au GSIM, les terroristes ont aussi commencé à chasser les populations de la même manière que les zones d'activités de l'EIGS (partie nord de la région de Tillabery). La situation devient de plus en plus préoccupante à la rive droite comme à la rive gauche du fleuve Niger. Bonne soirée !



### RFI Afrique

Un millier de migrants, dont 300 mineurs, sont parvenus lundi 17 mai à atteindre l'enclave espagnole de Ceuta depuis le Maroc voisin, arrivant à la nage ou à pied quand la marée le permettait, ont indiqué les autorités espagnoles, évoquant un « record » pour une journée. Ce n'est pas la première fois qu'une centaine de migrants tentent de rejoindre l'Union européenne.





Après plus de 25 ans d'échanges tendus suite à l'intervention française au Rwanda durant le génocide des Tutsis, les relations entre les deux pays se sont nettement réchauffées ces dernières années. En visite à Paris cette semaine pour le Sommet sur l'économie africaine, le président rwandais Paul Kagame s'est félicité de cette normalisation des relations lors d'une interview exclusive à RFI et France 24.



### Casimir Apiè

Les statuts autonomes sont réservés au personnel des Forces de défense/sécurité et aux magistrats. (Constitution du Mali)



### Paul Diarra

#Kita: mécontentement de la population par rapport aux agissements de certains juges de la cour d'appel de Kita (mort d'un jeune bouché en prison).

Marche pacifique de la population de KITA, c'était ce lundi 17 mai 2021 à KITA.



### Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

Suite aux attaques contre les textes du CSDM et contre la personne M. Chérif Mohamed Haïdara, président du CSDM, que le Bureau Exécutif National du CSDM était, jeudi 13 mai 2021, face à la presse au siège national de ladite structure sis au 300 logements de Torokorobougou, en Commune V du district de Bamako pour informer l'opinion nationale et internationale que des » individus malintentionnés notamment M. Baidy Dramé et ses acolytes usent de tous les moyens pour ternir l'image du CSDM, à travers des manipulations, de la fabrique de mensonges, des pratiques de faux et usages de faux et de l'usurpation de titre ». Selon le Bureau du CSDM, ces individus remuent ciel et terre pour vider le CSDM de tout son sens afin de le discréditer à travers des installations illégaux des bureaux au nom du CSDM dans plusieurs pays.



### Moussa Nouhoum Guindo

Le chef de l'état pendant les 18 mois empochera 1 800 000 000 Fcfa de salaire. Sans les autres avantages liés à sa fonction.



### Seydou Oumar Traoré

Les magistrats nous ont informé sur les raisons profondes de la grève de l'UNTM. Merci aux professionnels de la justice pour ce patriotisme.



### Master TI

Dr Boubou Cissé  
Visite dans la commune de Siby  
Etape de #TABOU

Ce matin, en me rendant à Keniero, un village du Mandé situé dans la commune de Siby, ma délégation et moi sommes arrêtés au village de Tabou. Nous avons été invité à aller visiter la maison des chasseurs, ou nous nous sommes entretenu avec les notables dudit village, et les échanges ont été fraternelle et conviviale. #DrBoubouCisse #SIBY #TABOU





## Ibou SY

L'UNTM reçoit un soutien, les travailleurs du ministère des affaires étrangères.



## Moussa Abdou Togola

Moussa Abdou Togola CNSP officiel  
Faso Média

Aujourd'hui 17 mai 2021 première journée de la grève très bien réussie sur toute l'étendue du territoire national, l'UNTM vient de recevoir à son siège à la bourse du travail une autre mission de bons offices composée de:



Le représentant des Nations unies  
Le représentant de la Munisma  
Le représentant de l'Union africaine  
Le représentant de la CEDEAO.

Cette délégation de haut niveau international et diplomatique demande à la centrale de renoncer à son mot d'ordre, le général Yacouba Katilé leur a relaté l'historique des discussions et événements qui ont abouti à cette position de l'UNTM, il leur dit de passage qu'ils devraient plutôt accuser le Gouvernement qui a refusé catégoriquement le dialogue.

Vive l'union Nationale des Travailleurs du Mali UNTM, c'est au bénéfice de tous les fonctionnaires du Secteur public et parapublics.



## Justice Mali Justice

Le haoussa est revenu encore sur la pointe des pieds mais sans les 3.5 milliards détournés. Ces gens là ont sucé le sang des maliens mais on verra bien !



### Mohamed Bill Traore

Mohamed Bill Traore est avec Ammy Baba Cisse et Grève réussie à 90% sur l'ensemble du territoire.  
Vive l'UNTM



### Salif Tall

Salif Tall est avec Bina Sogoba et Je suis mort de rire, le CNT enlève la photo de DIAW sur la page de l'institution. Vraiment les colonels ne sont plus aimés par les maliens  
Kiakiakiakiakiaki



### Hamidou SAMPY

Cessé KOME, Président Directeur Général de KOIRA HOLDING, Officier de l'ordre National du Mali !!!



Chers amis, C'est avec joie et un fort sentiment de fierté que j'ai pris part à la cérémonie de décoration au grade d'Officier de l'ordre national du Mali de mon frère et ami, Komé Cessé, Président Directeur Général de KOIRA HOLDING, présente au Mali et en Côte d'Ivoire à travers les hôtels Radisson Blu et Sheraton.  
Je me réjouis pour cette distinction qui récompense à juste titre, son dévouement pour notre patrie commune, le Mali.  
L'engagement singulier dont mon frère Komé Cessé fait montre chaque jour et chaque instant est total et cette médaille qui l'honore, est bien méritée pour ce citoyen et patriote exemplaire dont la longue carrière est jalonnée de beaucoup de succès en tant qu'opérateur économique.  
Félicitations à mon frère. Komé Cessé Cessé Komé  
Ibrahima Diawara Maliens tout court



### Football mondial



Il est le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe d'Uruguay.  
il est le 3ème meilleur buteur de l'histoire de FC Barcelone.  
il a terminé meilleur buteur de l'Eredivisie, de la premier League et de la Liga.  
Il est le seul joueur à remporter 2 souliers d'or sous l'ère Messi- Ronaldo  
Il a inscrit plus de 500 buts durant sa carrière entière.  
il est le meilleur buteur de l'histoire des qualifications de coupe du monde en Amérique du Sud.  
Il a déjà inscrit plus de 20 buts avec L'Atletico Madrid lors de sa première saison.  
L'un des meilleurs avant centre de l'histoire du football



Vainqueur de la ligue des champions féminines avec le FC Barcelone, l'internationale nigériane Asisat Oshoala est désormais dans l'histoire du football africain elle est devenue la première joueuse africaine à remporter ce trophée #Respect

## Attaque d'Aguelhok : Une enquête au point mort ?



Plus d'un mois après l'attaque d'Aguelhok qui a coûté la vie à quatre casques bleus Tchadiens et qui a mis en lumière le double jeu de certains groupes signataires, aucune avancée ne semble se dessiner dans l'enquête qui doit permettre de traquer les responsables en justice.

Le 2 avril au petit matin, entre 100 et 200 assaillants lourdement armés montaient à l'assaut du camp des casques bleus de la MINUSMA d'Aguelhok. Leur objectif était clair : détruire la garnison, tuer tous ses occupants. Pourtant, grâce au courage des défenseurs, l'agression fut repoussée laissant de nombreux djihadistes au sol. Devant cette violation si flagrante des droits fondamentaux, les Nations Unies avaient immédiatement exhorté les autorités maliennes à faire la lumière sur cette ignoble attaque terroriste. L'ONU, en la personne de son secrétaire général adjoint, avait rappelé dans des termes très fermes que les attaques visant des soldats de la paix pouvaient constituer des crimes de guerre.

Alors plus d'un mois après les faits, pourquoi l'enquête tarde-t-elle tant à apporter ses premiers résultats? Les autorités maliennes seraient-elles réticentes à exposer des conclusions gênantes impliquant des interlocuteurs politiques au fort pouvoir de nuisance ?

En effet, dans leur débâcle les djihadistes du JNIM avaient laissé de nombreuses preuves sur le terrain facilitant d'autant le travail de recherche. Sans surprise, tellement les complicités sont de notoriété publique, des membres de la CMA ont été identifiés parmi les assaillants lors de ces constatations post combats. Bilal Ag Cherrif, leader du MNLA et actuel secrétaire général de la coordination, n'avait d'ailleurs eu d'autre choix que de confirmer, du bout des lèvres, cette participation. Selon ses dires, certains membres de son groupe se seraient trouvés « fortuitement » mêlés au combat.

Ainsi le statut des signataires ne doit plus continuer à servir d'immunité pour ceux qui détournent à leur profit les engagements pris lors de l'accord d'Alger. L'ONU doit donc rester ferme et exiger que soient traduits en justice ceux qui menacent la paix au Mali : les groupes terroristes mais aussi leurs alliés de l'ombre.

Idrissa Khalou

## Cercle d'Ansongo : Le nouveau fief de la charia



Vers la fin du mois d'avril quatre braqueurs ont été arrêtés par les djihadistes sur l'axe Ansongo-Ménaka. Au nombre de quatre, trois ont été amputés chacun du poignet droit et du pied gauche comme sentence, le quatrième a été tué pour avoir tenté de fuir. Les deux ont été admis au CSRef d'Ansongo puis à l'hôpital régional de Gao. Le troisième a refusé d'être admis. Quelques jours après, aux environs de dix-sept heures des djihadistes ont pris 5 hommes (braqueurs), au niveau du village de Bentia commune de Ouatagouna qui s'apprêtaient à mener une opération de braquage contre des forains en provenance de la foire de Tassiga chef-lieu de la commune de Bourra. Ils subiront le même sort.

Depuis, un certain temps, le cercle d'Ansongo est malheureusement devenu célèbre à cause de la recrudescence de l'insécurité. Les jalons de cette insécurité ont été posés par le vol de bétail. A Ansongo, le vol de bétail en tant qu'activité relevant du crime organisé s'est rapidement développé depuis 2012, la même année où la crise sécuritaire du pays a débuté. Cette activité criminelle a engendré un trafic d'armes, qui a lui-même aggravé la situation et qui est lié à cette crise de 2012 ainsi qu'au conflit en Libye, qui a débuté en 2011.

Cette insécurité a commencé lorsque des groupes rebelles armés ont défié le gouvernement en prenant possession du nord du pays. Les groupes djihadistes ayant des affiliations avec les rebelles ont profité de l'instabilité en se dirigeant vers le Nord afin d'y imposer la Charia et en alimentant souvent les conflits ethniques en montant une communauté contre une l'autre. Ils ont été accusés de ne pas combattre pour une idéologie en tant que telle, mais plutôt de lutter contre les groupes armés et l'armée malienne afin de prendre le contrôle des routes du trafic. Le vol de bétail s'est rapidement développé dans le cercle, qui est une zone d'élevage par excellence.

Les groupes armés et les terroristes à la recherche de financements pour leurs activités s'intéressent particulièrement au vol de bétail, en raison du caractère accessible de ce marché. Il est également possible que le vol de bétail soit aggravé par l'affaiblissement de l'économie locale en raison du conflit en cours.

Les auteurs de ces activités criminelles sont principalement des jeunes, qui ont des perspectives d'emploi limitées et peu d'espoir dans une situation d'instabilité permanente, en particulier dans les régions du nord et celle du centre.

Mahamadou YATTARA / Source : Inff@sept

## Désignation du 1er adjoint au maire : Les jeunes de Goundam dénoncent les caprices de l'ambassadeur maire



Le vendredi dernier, des jeunes de la commune urbaine de Goundam ont battu le pavé pour protester contre la gestion clanique et patrimoniale de la mairie de Goundam. La volonté de l'Ambassadeur maire de Goundam, Seck Oumou Sall, d'imposer un de ses sbires au poste de 1er adjoint au maire en lieu et place du 2ème adjoint, Hamadoun Diaouré dit Gaucher, à qui revient naturellement le poste.

**L**a jeunesse de Goundam dit non à cette injustice et dénonce en même temps la gestion par procuration de la mairie de Goundam depuis Berlin (Allemagne) et ses caprices de vouloir faire de Goundam une chasse gardée.

Ce 17 mai 2021, sur convocation du préfet du cercle de Goundam, le conseil communal de la mairie de Goundam doit désigner le successeur du 1er adjoint au maire décédé. Mais ironie du sort, la convocation ne parle pas du poste de maire, resté vacant depuis la nomination de Seck Oumou Sall à l'ambassade du Mali en Allemagne.

Dans les coulisses, les Goundamiens ont appris avec stupéfaction que l'Ambassadeur maire veut imposer un de ses proches pour pouvoir continuer à gérer la mairie de Goundam à partir de l'Allemagne. Les jeunes de Goundam n'ont pas apprécié l'ingérence de l'Ambassadeur maire et ont décidé de le crier sur tous les toits.

Aussi les jeunes sont d'avis que le choix du maire n'est pas désintéressé et qu'il annonce des lendemains difficiles pour Goundam. C'est pourquoi, ils ont battu le pavé en clamant haut et fort « 1er adjoint : Gaucher ou rien ». Mais la décision finale revient au conseil communal qui va statuer et choisir le 1er adjoint au maire de Goundam. Va-t-il entendre le cri de cœur des jeunes ou aller dans le sens de la volonté de l'Ambassadeur maire ? C'est toute la question.

Mais en attendant, certains jeunes pensent que le combat n'a pas de sens dans la mesure où les élections communales pourraient être organisées dans 6 mois, selon le calendrier électoral publié par le gouvernement. Pour ces jeunes, il faut se battre sur le terrain politique pour anéantir la gestion par procuration de la mairie avec son lot de scandales fonciers. Goundam n'a plus de réserves foncières et personne ne peut dire avec exactitude la destination des fonds engendrés par la vente des terrains ; des carrières, des jardins et des espaces verts.

Donc le combat de l'Ambassadeur maire pour trouver un nouveau gardien du temple est bien justifié. Il ne faut pas risquer de prendre un adjoint compromettant.

Source : Le Repère

## Semaine du numérique : Une chance de réseautage et une visibilité pour les start-ups du secteur.

Le dimanche 9 mai 2021 dans la salle de réunion du département de la Communication et de l'Economie Numérique, le chef dudit département à travers une visioconférence depuis la capitale du Rwanda, a procédé au lancement de la Semaine Numérique prévue du 17 au 21 mai 2021, couplée à la Journée mondiale des Télécommunications et de la Société de l'Information, lors d'une conférence de presse. La Semaine du numérique vise à insuffler une nouvelle dynamique dans l'écosystème du numérique au Mali en créant un cadre d'échanges et de partenariat approprié pour les acteurs du secteur et en donnant une chance de réseautage et une visibilité aux start-ups du secteur. Il s'agira d'appuyer les startups pour stimuler la compétitivité et la créativité et cela conformément à la Politique Mali2020.

**D**ès l'entame de ses propos, le ministre Hamadoun Touré a planté le décor et évoqué le motif de son absence de la salle de conférence (porteur d'un message de chef de l'État auprès de son homologue par rapport à la candidature de Haidara Aïssata Cissé « Chato », dans le cadre de l'élection du président du Parlement panafricain.

Cette semaine, qui se tiendra du lundi 17 au vendredi 21 mai, permettra aux jeunes du pays de pouvoir se positionner en tant que référence dans l'ère du numérique en Afrique et dans le monde. Elle permettra aussi d'amorcer les grands chantiers de la digitalisation du pays pour ainsi le placer dans le top 10 des pays les plus numérisés en Afrique.

Il s'agit de créer un cadre pour que les jeunes start-ups et incubateurs les plus brillants exposent leurs innovations et de gagner des prix dans les domaines de la formation (les trois meilleurs établissements de formation dans le secteur des TIC) et de l'innovation (les trois meilleurs projets innovants).

Les inscriptions se font à l'adresse [www.lasemainedunumerique.ml](http://www.lasemainedunumerique.ml)

Le 17 mai marque l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale et de la création de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Il est célébré depuis 1969, mais institué en 1973 par la Conférence des plénipotentiaires réunie à Malaga-Torremolinos, en Espagne.

Le thème de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information pour l'année 2021, retenu par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) est : « Accélérer la transformation numérique en ces temps difficiles ».

Ce thème trouve son importance dans la crise liée au COVID-19 qui a, non seulement souligné le rôle essentiel que jouent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services publics et privés, mais aussi elle a mis en évidence les inégalités flagrantes dans le domaine du numérique entre les pays et au sein des pays.

Mahamadou YATTARA / Source : Infosept

## Boukassoumbougou-kouloubeni : Des musulmans contre l'ouverture d'un bar restaurant de l'artiste Salif Keita !



Des musulmans sont opposés à l'ouverture d'un bar-restaurant de l'artiste Salif Keita, membre du Conseil National de la Transition. Ledit bar-restaurant est situé non loin d'une mosquée à Boukassoumbougou.

**C**ourant vendredi 14 mai, il a fallu juste attendre la fin des prières pour s'attendre à une manifestation surprenante venant des musulmans d'une mosquée. Avec à leur tête un certain Ballo, imam de la grande mosquée de Boukassoumbougou-Kouloubeni, les manifestants se sont dirigés vers la maison de l'artiste Salif Keita. Cela, pour lui illuminer clairement leur désaccord au sujet de laquelle l'ouverture du lieu qu'il compte utiliser comme un des bars-restaurants du quartier. Les fidèles s'indignent par le fait que l'endroit en question, c'est-à-dire le bar, est non seulement proche d'un centre de santé communautaire du quartier, mais aussi et surtout d'une mosquée. À cet effet, les manifestants scandaient certains slogans : « Non à l'ouverture d'un bar-restaurant en face d'un centre de santé et près d'une mosquée » ; « Nous ne sommes pas d'accord avec l'ouverture d'un bar-restaurant à côté de la mosquée et du centre de santé ».

Visiblement très remontés, certains se posaient également la question à savoir la personne qui a sciemment pu donner l'autorisation à l'artiste Salif pour la construction de cet endroit sous forme de bar-restaurant. C'est le maire qui l'a autorisé ? s'interrogent-ils. Catégoriques, d'autres manifestants ont été clairs : « Nous préférons mourir dans la main de Allah, le créateur de tout, que de subir sa colère à cause de la construction des bars partout ».

Cette manifestation suscite de nombreuses questions liées à la problématique de constructions anarchiques des lieux de plaisirs dans de nombreuses villes du Mali, et singulièrement dans celle des trois caïmans (Bamako). Alors que la législation malienne est contre toute construction de ce genre de lieu notamment les bars à côté des lieux de culte (mosquée) ; des écoles ; centres de santé et autres, beaucoup sont ceux qui se mettent en porte-à-faux avec les normes en tentant

## Nécrologie : Moriba Magassouba dépose définitivement la plume



Le monde de la presse vient de perdre une de ses plus belles plumes. Il s'agit du journaliste, historien et écrivain Moriba Magassouba. Il a définitivement déposé la plume, ce samedi 15 mai, à Abidjan, selon des sources proches de l'homme de média cité par le quotidien ivoirien *fratmat*. C'est comme un coup de tonnerre dans son pays d'origine la Côte d'Ivoire et le Sénégal, où il a fourbi ses armes en journalisme.

**M**oriba Magassouba est l'auteur de la biographie du président Alassane Ouattara, intitulé : « Alassane Ouattara : la passion du devoir ». Le journaliste est de la 2e promotion du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti), l'école de journalisme de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a travaillé au quotidien « Le Soleil » de Dakar, à l'hebdomadaire « Jeune Afrique », à l'agence panafricaine Pana et au magazine Africa international. Moriba Magassouba est l'auteur du livre, "L'Islam au Sénégal : demain les mollahs ?". Dors en paix doyen !

S. SIDIBÉ / Source : L'Essor

de construire des bars dans des endroits inappropriés. Pour cette occasion, les éléments de police du 12ème Arrondissement étaient, même s'ils semblaient visiblement être surpris de ladite manifestation, présents sur le lieu. Vu le titre de membre du CNT dont l'artiste bénéficie, certains manifestants avaient du mal à croire que c'est lui le propriétaire de l'endroit. En tout état de cause, les musulmans ont « vivement » voulu se faire ainsi entendre à travers cette sortie. Ils ne cachent plus leur désapprobation par rapport à l'ouverture du lieu comme bar-restaurant à côté de leur lieu de culte et du centre de santé. L'incriminé artiste prendra-t-il au sérieux cette situation avant que ça ne dégénère ?

Mamadou Diarra / Source : Le Pays- Mali

# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

**portant prévention et répression de l'enrichissement  
illicite s'étend à tous les agents publics sans exception**

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

# Sommet sur le financement des économies africaines : Bah N'DAW à Paris depuis hier

Le Coronavirus Covid-19 a laissé, et continue de laisser des traces sur le continent dit vierge. Un sommet se tient ce mardi 18 à Paris pour y riposter. Qu'attendre de cette rencontre hybride ? Pas grand-chose, d'après certains spécialistes.



Le président français Emmanuel Macron est l'organisateur et l'hôte dudit sommet qui s'ouvre aujourd'hui. Certains invités y seront physiquement présents, et d'autres, comme la Chine, notre principal créancier, y seront par visioconférence.

En tout, ce serait avec environ une trentaine de chefs d'État et de gouvernement et de dirigeants d'organisations internationales conviées. Parmi ces derniers, Josep BORRELL qui vient de séjourner, voilà trois semaines, au « Sahel ».

Un communiqué de Koulouba nous informe que durant son séjour parisien, le président de la Transition malienne, Bah N'DAW, aura un tête-à-tête avec son hôte français. Et qu'il aura aussi des entretiens bilatéraux avec des partenaires et amis du Mali.

## Qu'attendre d'une telle messe ?

La question qui se pose au citoyen lambda et non chefs d'État ou de gouvernements dont la

plupart se contenterait volontiers d'un entretien avec l'hôte français est la suivante : Que pouvons-nous espérer de ce sommet parisien ? Il faut savoir que la rencontre fait suite à une tribune de 18 dirigeants africains et européens publiées le 15 avril 2020. Elle réclamait la mobilisation de la communauté internationale pour affronter la crise sanitaire et économique causée en Afrique par la pandémie de la Covid-19.

Ladite tribune préconisait l'allègement de la dette africaine.

Le but du sommet est donc de réagir aux chocs économiques causés par un an de pandémie et de crise sanitaire qui a créé la première récession économique en Afrique depuis 25 ans.

## Annulation de la dettes, droits de tirages spéciaux (DTS) et New Deal

Les problématiques déjà discutées à ce sujet par les experts, universitaires et autres sont

surtout l'allègement/annulation de la dette africaine et les Droits de tirage spéciaux (DTS) des institutions de Breton Woods.

Les chefs d'État africains et français se sont déjà prononcés en faveur de la première option. Le président Emmanuel Macron et ses homologues africains vont sans doute tirer en ce sens. Mais, c'est une solution qui a été déjà utilisée à maintes reprises sans résultat.

Quant aux DTS, nous en avons bénéficié largement par le passé. Des spécialistes estiment que les chefs africains ne vont pas les accepter en cas de proposition.

La solution idéale serait un New Deal. Une injection massive et de longue durée de capitaux qui permettrait la construction d'une véritable industrie africaine. Et là, les défenseurs de l'environnement vont s'y opposer de toutes leurs forces.

Un sommet pour rien donc ? Cela dépend de qui.

■ Amadou TALL

# Acteurs et partenaires de l'école à la recherche de pistes de solution : **Le respect des textes**

Le directeur adjoint de l'académie d'enseignement Bamako rive droite, Youssouf Konaté a présidé, le lundi 17 mai 2021, la cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier de concertation des acteurs et partenaires de l'éducation au niveau de son académie. L'objectif est d'amener les acteurs et partenaires de l'école à s'approprier et à respecter les textes réglementaires régissant le fonctionnement de nos établissements scolaires.

Il faut noter que le cadre de concertation régionale est un terreau favorable pour les acteurs et partenaires de l'école d'échanger sur les problèmes qui écumant notre système éducatif. Durant 5 jours, les partenaires vont s'approprier les textes réglementaires et faire des recommandations pour une meilleure application des textes réglementaires régissant le fonctionnement des établissements scolaires au Mali.

Pour Youssouf Konaté, directeur adjoint de l'académie d'enseignement Bamako rive droite, le cadre de concertation des acteurs et partenaires est une activité phare de l'académie. Il permet de faire le mea culpa de l'académie en vue de se projeter vers des perspectives nouvelles. « **Ce n'est pas pour rien que l'académie a inscrit dans son plan d'action cette activité parce qu'elle permet à nous acteurs et tous les partenaires de se réunir autour d'une table pour discuter ensemble des problèmes au niveau de notre académie en particulier et de l'éducation en général. Durant une semaine, nous allons ensemble partager, discuter des problèmes que connaissent notre académie par rapport à la gestion de l'école en termes de qualité, d'accès et de gestion. Mais, pour ce cadre de concertation choisi n'est pas fortuit. Il s'agit de l'appropriation des textes réglementaires régissant les établissements au Mali ainsi que la gestion des examens et concours. On se plaint de beaucoup de choses que nous connaissons dans la gestion de l'école, c'est parce que nous avons foulé au pied les textes qui régissent et qui réglementent la gestion de l'école. Tant qu'on ne ressaisit pas, tant qu'on ne s'approprie pas et qu'on n'applique pas dans toute sa rigueur ces textes et règlements, c'est tout à fait normal qu'on va continuer à avoir des problèmes dans la gestion de**



l'école », a-t-il mentionné.

Aussi, dira Youssouf Konaté, cet atelier vise à échanger sur les différents textes réglementaires ; à sensibiliser les acteurs et partenaires de l'école par rapport aux différents textes réglementaires régissant le fonctionnement de nos établissements scolaires et la gestion des examens et concours et à formuler des recommandations par rapport à l'application des différents textes réglementaires dans nos établissements scolaires. Il s'agit aussi à faire en sorte que tous les problèmes soulevés par rapport à la gestion des examens puissent être discutées. « **Je pense que la mise en œuvre des recommandations permettra de sortir des problèmes que nous avons toujours connu par rapport à la gestion de l'école malienne en général et à la gestion des examens en particulier. Compte tenu de l'importance de ce thème, les acteurs et**

**partenaires que vous êtes, j'ose espérer que les recommandations de cet atelier permettront de déblayer le terrain. Pour ce faire, je vous invite à faire un diagnostic approfondi de tous ceux qui font qu'aujourd'hui que ces textes ne sont plus respectés. Si c'est parce qu'on les ignore, c'est l'occasion de s'en approprier. Si c'est parce qu'on les connaît mais, on ne les respecte pas, c'est l'occasion d'inviter les uns et les autres à s'impliquer pour le respect de ces textes afin que nous puissions avoir une bonne gestion de notre école. Et cela est de la responsabilité de nous tous en tant qu'acteurs et partenaires de l'école », a-t-il dit, avant de déclarer les travaux du cadre de concertation régionale.**

■ Ibrahim Sanogo

## Yirimadio : Une voleuse de bébé aux arrêts

Les éléments du Commissariat de police du 13<sup>e</sup> arrondissement, sis en Yirimadio en Commune VI du District, sous la conduite du capitaine de police Jacqueline Dackouo, ont arrêté, le 12 mai 2021, une jeune femme du nom de Mariam Daou, soupçonnée d'avoir volé un garçon de 45 jours au marché de Yirimadio à la veille de la fête de Ramadan. La voleuse, une jeune fille de 20 ans environ, prétendait vouloir le bébé pour garder son fiancé.

### Les faits

Agée d'une vingtaine d'années, la présumée voleuse de bébé, Mariam Daou, logeait chez son fiancé depuis des années, apprend-on. Selon nos sources, les faits se sont déroulés au quartier de Yirimadio, le lundi 10 mai 2021. En effet, Mariam Daou aurait fait croire à son fiancé qu'elle serait enceinte.

Et quelques jours après, elle serait partie chez ses parents dans un village de Kati. Là-bas, elle aurait informé son amant qu'elle a accouché d'un bébé et que l'enfant était de sexe masculin.

Mais, voilà quelques jours avant la fin du mois de Ramadan, elle est revenue de son voyage les mains vides. Après plusieurs interrogatoires de son fiancé, elle lui aurait fait savoir qu'elle avait laissé le bébé chez son amie qui réside non loin d'eux.

Le fiancé, qui est chauffeur de son état, pour être sûr de ce que sa femme a raconté, lui a

demandé de l'accompagner chez son amie. Mais peine perdue, car Mariam Daou, sachant bien qu'elle n'a pas laissée de bébé chez son amie, a fait tourner son mari en rond.

En effet, la veille de la fête, le lundi 12 mai 2021, Mariam Daou s'est rendue au marché de Yirimadio, où elle a rencontré une femme sous la pluie.

Le lendemain, précisent nos sources, elle est revenue à la même place. Cette fois-ci, elle a trouvé la vendeuse, Mme Koné, en train de balayer sous son hangar avec son bébé au dos. Cette dernière s'est dit surprise de revoir Mariam Daou qui était de passage. Elle ne cessait de roder autour de sa victime, sans raison apparente et ce depuis quelques jours.

C'est ainsi qu'elle a demandé à la maman du bébé de ne pas balayer avec l'enfant sur son dos. Elle a donc demandé à la dame Koné de lui donner le bébé faisant croire qu'elle va juste faire une course au marché et revenir. La bonne dame, se méfiant d'elle, a chargé une

de ses fillettes de suivre Mariam Daou avec le bébé. Avec le bébé, Mariam Daou s'est précipitée vers la route principale pour traverser le goudron avant que la fillette qui la suivait ne l'atteigne. Elle a disparu avec le bébé et s'est dirigée chez son fiancé, disant à ce dernier, qu'elle venait juste de récupérer son bébé auprès de sa fameuse amie.

Ayant bien compris qu'il s'agit d'un vol de bébé, aussitôt, Mme Koné, la mère du bébé, a déposé une plainte au Commissariat de police du 13<sup>e</sup> arrondissement qui n'est pas loin du marché de Yirimadio.

L'équipe dirigée par le capitaine de police Jacqueline Dackouo a entamé des enquêtes de tous les côtés. Ainsi, Mariam Daou a été interpellée le mercredi dernier au domicile de son fiancé et mise aux arrêts. Et le bébé a été remis à sa vraie mère.

**Adama Diabaté**



# Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre : **La commission nationale créée**

Le président de la Transition, Bah N'daw, par décret N°2021 0351 PT-RM du 14 mai 2021, a créé, auprès du président de la République, la Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères et de Petit Calibre. Selon le décret N°2021 0352 PT-RM du 14 mai 2021, cette commission nationale a pour mission d'assister le président de la République dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la Prolifération des Armes légères et de Petit Calibre.



**L**es autorités de la transition sont décidées à lutter efficacement contre la Prolifération des Armes légères et de Petit Calibre. C'est pourquoi la commission nationale a été créée.

Selon le décret N°2021 0352 PT-RM du 14 mai 2021 du président de la Transition, cette commission nationale est chargée, entre autres, d'émettre des avis ou propositions concourant à la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ; mener, en collaboration avec les ministères concernées, toutes les études, réflexions et actions dans le domaine de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ; de coordonner et d'animer les actions des différentes services de l'État impliquées dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ; de collecter, de centraliser et d'exploiter tous les renseignements et informations relatifs à la fabrication et au commerce des armes légères et de petit calibre.

Parlant de la composition de la Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des

Armes légères et de Petit Calibre, en plus du président de la Transition et du premier ministre, plusieurs départements ministériels sont représentés dans cette organisation. Il s'agit des ministères de la Défense ; de la Justice ; de l'Administration territoriale ; de la Sécurité et de la Protection civile ; de la Réconciliation nationale ; de la Refondation de l'État ; des Transports et des Infrastructures ; des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale ; des Finances ; de la Communication ; de l'Artisanat et du Tourisme ; de l'Éducation nationale ; de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique ; de l'Élevage et de la Pêche ; des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine ; de l'Environnement ; de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; de la Jeunesse. Chacun de ces départements doit avoir un représentant dans cette commission. Ce n'est pas tout, les organisations ayant une expertise dans le contrôle des armes ou le maintien de la paix auront trois représentants.

Selon le décret N°2021 0352 PT-RM du 14 mai

2021, la liste nominative des membres de la Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères et de Petit Calibre est fixée par le décret du président de la Transition.

S'agissant de l'organisation, la Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères et de Petit Calibre est placée, selon l'article 6 du décret N°2021 0352 PT-RM du 14 mai 2021, sous l'autorité du président de la République. Selon l'article 7, il y aura un président qui va diriger les activités de la commission. Ce dernier sera chargé, notamment de coordonner les activités du secrétariat permanent et des sous commissions ; de présider les réunions et les séances plénières de la commission ; de représenter la commission dans ses relations avec les tiers ; d'ordonner les dépenses de la commission.

Ce président, selon l'article 8 dudit décret, sera nommé par le président de la République. Et il a rang de conseiller spécial du président de la République.

Il dispose d'un secrétariat permanent et d'une équipe d'appui dont la composition est déterminée par décision du secrétaire général de la Présidence de la République sur proposition du président de la commission.

Quant au secrétaire permanent, il est nommé par décret du président de la République et a rang de conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. C'est lui qui assure le fonctionnement régulier de la Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères et de Petit Calibre. Il y a également deux sous-commissions. Elles sont, la sous-commission sensibilisation et la sous-commission Operations sécurité. Il y aura également des commissions régionales et locales.

**Boureima Guindo**

**Source : Le Pays- Mali**

## Le Mali en pleine crise : Et Bah N'Daw s'en va !



Comme son prédécesseur IBK à la tête de l'Etat, le Président de la Transition, Bah N'Daw serait-il lui aussi frappé d'une crise de « voyagité » aigue ? Aurait-il déjà contracté le virus d'Air IBKone brusquement devenu N'Daw One ? Quoi qu'il en soit, rien ne peut justifier l'absence de Bah N'Daw du Mali en ces moments particulièrement difficiles où le bateau Mali a besoin de son capitaine pour tenir fermement le gouvernail. Cette remarque de bon sens n'a rien à voir avec les capacités réelles ou supposées du Premier ministre Moctar Ouane de gérer la crise en cours. Il ne s'agit point de cela mais du constat que l'exécutif est aujourd'hui réduit à sa plus simple expression avec un Président et son Premier ministre. Comme du temps de IBK qui, pendant un moment n'a gouverné qu'avec son Premier Ministre Boubou Cissé avec le résultat que l'on connaît.

Bah N'Daw était-il obligé de partir en France ? Le sommet auquel il participe, qui porte sur le financement des économies africaines est sans doute important. Mais il faut rappeler qu'il se tient en format hybride c'est-à-dire à la fois avec la présence physique de certains

chefs d'Etats et d'autres intervenant par visioconférence. Bah N'Daw aurait pu demander à être de ce second groupe et tout le monde l'aurait compris.

Le colonel-major Bah N'Daw réalise-t-il qu'avec ce voyage il donne le pire des images à son peuple : celui d'un Président de la Transition peu soucieux de la grève en cours et de ses conséquences et encore moins soucieux de la mise en place rapide d'un nouveau gouvernement. Car ne nous y trompons pas, les arbitrages présidentiels sont permanents à une telle phase. Mais il est vrai qu'un voyage présidentiel comporte aussi de substantiels avantages pécuniaires. A chacun ses priorités. Bah N'Daw est donc allé répondre à l'invitation du président Emmanuel Macron qui accueille, mardi 18 mai au Grand Palais Éphémère à Paris, un Sommet sur le financement des économies africaines. Ce sommet en format hybride comme précisé supra (à la fois en présentiel et en visioconférence) accueille une trentaine de chefs d'Etat et de Gouvernement, dont finalement le Président de la Transition Bah N'DAW qui n'a pas voulu se décommander et des dirigeants d'organisations internatio-

nales.

Le Président de la Transition, Bah N'DAW, a donc quitté Bamako, hier lundi, à destination de Paris où il prendra part, ce mardi 18 mai, aux côtés de plusieurs de ses homologues africains, au Sommet sur le financement des économies africaines. Un Sommet qui fait suite à la diffusion d'une tribune de 18 dirigeants africains et européens, publiée le 15 avril 2020, en faveur d'une mobilisation de la communauté internationale pour affronter les conséquences de la crise sanitaire et économique causée en Afrique par la pandémie du Covid-19.

Au cours de son séjour parisien, le Président Bah N'DAW aura un tête-à-tête avec son homologue français et des entretiens bilatéraux avec les partenaires et amis du Mali. Nous le répétons, même si le sommet de Paris important pour les pays et les dirigeants africains, la présence du Président de la Transition à ce sommet, dans le contexte de crise que le Mali traverse sur fond de grève de l'UNT, la principale centrale syndicale du pays, et à un moment où les maliens sont sans gouvernement, n'est pas du tout une bonne image qu'il renvoie



à l'opinion nationale et internationale. Sans gouvernement, et vu que le Vice-président de la transition ne peut en rien remplacer le Président, encore moins le Président d'une institution décriée comme le CNT, qui gouverne donc le pays ? Le Président Bah N'DAW s'est-il vu obliger d'y aller, quant on sait que son nouveau Premier ministre est contesté par une frange importante de la classe politique et de la société civile ? N'avait-il pas le choix de ne pas y aller ? Une chose est claire, si l'on inversait les rôles, jamais le Président Macron n'aurait effectué le déplacement, et cela quelle que soit l'importance de la rencontre ! Peut-on dès lors parler du fameux « complexe africain » qui n'épargne pas nos dirigeants non plus ?

### Aperçu sur le Sommet sur le financement des économies africaines

Ce sommet, comme nous l'avons souligné, fait suite à la diffusion d'une tribune de 18 dirigeants africains et européens, publiée le 15 avril 2020, en faveur d'une mobilisation de la communauté internationale pour affronter les conséquences de la crise sanitaire et économique causée en Afrique par la pandémie. Il semble que le Président Français, Emmanuel

Macron « souhaite que des solutions nouvelles et ambitieuses soient trouvées pour que l'Afrique puisse faire face à ce choc sans précédent, et retrouver la croissance, comme d'autres continents qui ont pu mettre en place des plans de relance massifs ». C'est d'ailleurs pour cela que tous les signataires de la tribune du 15 avril 2020 ont été conviés au Sommet, ainsi que plusieurs autres chefs d'Etats africains, des membres du G7 et du G20, ainsi que des dirigeants d'organisations internationales. Le Sommet, qui a été précédé lundi par un dîner de travail au palais

de l'Elysée, se déclinera en une Séance plénière, suivie de deux sessions sur « le financement et le traitement de la dette » et « le secteur privé africain ».

Au terme des travaux de cette rencontre, Emmanuel Macron donnera une conférence de presse conjointe avec Félix Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo et président en exercice de l'Union africaine.

■ Yama DIALLO



## Présidentielle de 2022 : Chérif Ousmane Madani Haidara ne sera pas « un simple spectateur » !



**D**ans un élément vidéo, le guide des Ançars a été on ne peut plus clair : la situation actuelle du pays est telle qu'il ne va plus s'asseoir et regarder le Mali partir en dérive du fait de politiques véreux uniquement mus par la défense et la préservation de leurs intérêts égoïstes et ceux de leurs familles. Aussi, pour la prochaine présidentielle, et pour la première fois de sa vie, il a appelé ses partisans à faire un tri entre différents présidentiables et de lui proposer quelqu'un dont ils vont soutenir la candidature !

Une colère et une indignation justifiées par la corruption galopante qui dépasse tout entendement dans notre pays qu'il a pu constater sur une liste des « corrompus de la République » à lui divulguée par le responsable d'un organisme en charge de la répression contre l'enrichissement illicite ! Le leader religieux s'est fait la conviction que seuls « les menus-fretins » et les « petits voleurs de Dabanani » vont en prison au Mali pour avoir volé. Les su-

pers cracs, eux, continuent de nous narguer en longueur de journée !

Chérif Ousmane Madani Haidara s'étonne en effet que la plupart des politiciens qui crient en longueur de journée qu'ils aiment le Mali ne sont en fait que des corrompus, des apatrides et des sangsues confondant le Mali à leurs familles. « Des gens qui ont bouffé des milliards, qui ont des immeubles partout et qui prétendent aimer le Mali ! La situation est telle que nul n'a plus le droit de s'asseoir et de croiser les bras... Je vous engage à veiller et à bien scruter un éventuel prétendant dont on pourrait soutenir la candidature pour la présidentielle à venir. On va discuter de ce qu'il y aura lieu de faire au cas où il sera élu président. Et s'il est élu et qu'il ne fait ce qui a été convenu entre nous, nous allons alors sortir et investir les rues pour le contraindre à respecter sa parole », dira le guide des Ançars. La colère de « Ya Bani » est à la hauteur de l'indignation de l'homme qui disait, lors de la

célébration de la Nuit du Destin, ou encore « Leylatoul qadr », qu'il n'a ni ministre ni conseiller dans le gouvernement ou dans le Conseil National de Transition. « Je n'ai pas de ministre ni de conseiller dans cette Transition », avait-il laissé entendre à cette occasion, tout en affirmant que tout le monde voit comment cette Transition nous mène, dans un pays où les pauvres versent des larmes tous les jours, parce qu'ils ne sont ni considérés ni écoutés ! C'est dire que la présidentielle de 2022 s'annonce rude, avec une nouveauté de taille : Chérif Ousmane Haïdara, pour la première fois de sa vie, aura son candidat... De quoi donner des frissons à tous ceux qui se savent tremper dans la grande corruption au Mali, Haidara sachant désormais qui est qui dans le grand marigot politique malien !

■ Yama DIALLO

## Gouvernement/UNTM : La grève de tous les dangers



Comme annoncée à la suite de l'échec des négociations entre l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) et le Gouvernement du Mali, la grève de cinq jours décrétés par la plus grande centrale syndicale du pays a commencé hier lundi, 17 mai 2021, et se poursuivra jusqu'au vendredi, 21 prochain, si aucun accord n'est trouvé entre-temps. C'est la troisième fois depuis la mise en place de la Transition, que l'UNTM a recours à l'arme ultime de la grève pour tenter de faire aboutir ses revendications au profit des travailleurs du Mali. Ici la question n'est pas de savoir si la présente grève de 96 heures est

opportune compte tenu de la situation catastrophique que traverse le Mali mais bien si elle aurait pu être évitée et surtout comment faire pour qu'elle ne se répète pas. Car l'UNTM est décidée à reconduire la cessation de travail dès la semaine prochaine et, au pire, à décréter une grève illimitée à compter du 28 mai 2021. Si cette menace était mise à exécution, le Mali serait exposé à des périls plus graves que lors des journées de contestation contre le régime d'IBK. Avec 13 syndicats affiliés, l'UNTM, par une grève illimitée, est capable de mettre le Mali à terre.

La médiation des responsables religieux et des

légitimités traditionnelles n'y a rien pu. A la suite de l'échec des négociations entre le Gouvernement du Mali et l'UNTM, la plus grande centrale syndicale du Mali a décrété samedi, 15 mai 2021, une grève de cinq jours à compter d'hier lundi, 17 mai 2021. Ainsi, jusqu'au vendredi, 21 mai 2021, le Mali sera presque paralysé dans les secteurs les plus sensibles que sont la Douane, les Impôts, les Finances, l'Administration, etc. Même si certaines centrales comme la CSTM ou la CDTM ne sont pas concernées, il y a fort à parier que la grève de cinq jours décrétés par l'UNTM soit suivie à 90% voire plus des travailleurs maliens. En effet, les travailleurs maliens quelle que soit leur affiliation vont en grève dès que c'est l'UNTM qui la décrète. Et comme rarement le Gouvernement procède à des retenues sur salaires, seuls les travailleurs assujettis à la règle du service minimum devront être à leurs postes.

Le samedi, 15 mai 2021, c'est un communiqué qui a annoncé l'échec des négociations. Il stipule que « Le bureau exécutif de l'UNTM et ses syndicats partenaires, après une réunion d'urgence et une large consultation, a décidé de maintenir son mot d'ordre de grève jusqu'à satisfaction totale de ses points de revendication ». Les revendications comportent douze points dont « l'harmonisation des primes, des indemnités et de la grille salariale ». On en est arrivé là car en février 2021, le Gouvernement et l'UNTM ont conclu un accord dans lequel le premier s'engageait à satisfaire les points de revendication inscrits dans la feuille de conciliation. Or à la date du 15 mai 2021, aucun de ces points ayant pourtant fait l'objet d'échéances précises n'avait connu un début d'application. La principale raison avancée par le Gouvernement serait la non-soutenabilité par le budget d'État de l'incidence financière des revendications financières de l'UNTM. Alors pourquoi le Gouvernement de Moctar Ouane a-t-il pris des engagements financiers à hauteur de 180 milliards de FCFA par an alors qu'il savait que cela était insoutenable ? Si c'était pour gagner du temps, le Gouvernement est rattrapé par son manque de courage. Car il aurait fallu dire la vérité à l'UNTM dès le départ. Les services financiers, ceux du budget d'Etat ne peuvent manquer d'informer les autorités que les engagements que le Gouvernement veut prendre ne pourront pas être honorés faute d'argent. Le point d'achoppement





ment est que l'UNTM, sur la base des rapports de ses membres travaillant dans le secteur, estime son côté que l'argent nécessaire à la satisfaction de ses revendications est bien dans les cordes du budget d'Etat. Alors qui ne dit pas vérité entre le Gouvernement et l'UNTM ? Il est cependant curieux de constater que depuis le temps d'IBK, les différents Gouvernements du Mali n'ont dit la vérité qu'avec le couteau sous la gorge. Comment peut-on comprendre que les plus hautes autorités du pays puissent s'engager à des promesses qu'elles savent irréalisables ? Si le Gouvernement avait, dès le départ, mis en avant le caractère insoutenable par le budget des incidences financières des revendications de l'UNTM peut-être que celle-ci serait moins intransigeante. En ne le faisant pas, Moctar Ouane et son équipe donnent raison et force à la centrale syndicale d'exiger ce qui avait été décidé.

Si le conflit entre le Gouvernement et l'UNTM se durcit, c'est la faute du premier qui aura été malhonnête vis-à-vis du second. L'UNTM qui s'était félicitée de l'accord entre elle et le Gouvernement et en avait informé l'ensemble des travailleurs ne peut plus reculer au risque de se discréditer aux yeux de ses travailleurs membres. Cela réduit considérablement la marge de manœuvre du Gouvernement qui devra s'attendre au courroux des Maliens qui vont énormément souffrir de ces cinq jours de grève et encore plus quand celle-ci sera reconduite et deviendra illimitée. La grève décrétée par l'UNTM vient mettre en évidence

toutes les hésitations des autorités de la Transition depuis que Moctar Ouane a pris la tête du Gouvernement. A tel point que l'immense espoir suscité par la chute du régime d'IBK a fondu comme beurre de karité au soleil. Aujourd'hui, les Maliens ne savent plus où les mèneront les autorités de la Transition.

Pourtant dès le départ le M5-RFP et la Société civile n'ont cessé de répéter que la Transition est mal partie et qu'elle devrait être rectifiée. La récente démission du Gouvernement est la preuve, si besoin en est, que Bah N'Daw et son équipe faisaient fausse route. Il aura malheureusement fallu attendre plus de huit mois pour que les autorités de la Transition réalisent que l'attente des Maliens est loin d'être comblée. C'est pourquoi la nouvelle équipe gouvernementale qui est attendue dans les prochains jours devra être celle de la rectification. Les Maliens seraient très déçus si des personnes ayant conduit le pays dans la désolation se retrouvaient dans le prochain Gouvernement. D'ores et déjà, le M5-RFP a rejeté toute participation à la prochaine équipe de Moctar Ouane. Pourtant il urge de rassembler toutes les sensibilités maliennes pour faire face prioritairement à la menace de grève illimitée que brandit l'UNTM. Cette grève illimitée est la plus grave menace sur la Transition car elle pourrait réunir autour des travailleurs maliens l'ensemble du peuple mécontent de l'incapacité des autorités à apporter le changement tant souhaité.

Moctar Ouane est plus que jamais coincé car on voit mal comment il pourrait honorer les

engagements du précédent Gouvernement vis-à-vis des travailleurs alors qu'il est peu de chance que l'UNTM recule après avoir mobilisé l'ensemble de ses militants. Les autorités de la Transition maliennes font les frais de l'iniquité du traitement des travailleurs maliens. Suivant leurs postes et leurs services, les fonctionnaires maliens de même catégorie connaissent des disparités inexplicables dans leurs traitements, au niveau des primes et des indemnités. C'est un sentiment de profonde injustice qui anime l'UNTM, injustice qu'elle cherche à corriger par ses revendications. La centrale syndicale est d'autant plus intransigeante que les autorités de la Transition, loin de lutter contre la corruption ambiante qui ronge le Mali et de réduire le train de vie de l'Etat, s'expose à travers certains de ses membres sur les réseaux sociaux par des faits peu honorables qui donnent tous les jours raison à tous ceux qui pensent que le régime d'IBK n'est pas mort. A raison d'environ 13 milliards FCFA de perte journalière, une grève illimitée aurait comme première incidence le retard dans le paiement des salaires des travailleurs maliens et déstabiliserait une économie très mal en point. A plus ou moins long terme, la défense et la sécurité risquent de connaître de sérieuses perturbations. Le retard pris dans la formation d'un nouveau Gouvernement par Moctar Ouane nous rapproche chaque jour du chaos qui profile à l'horizon.

■ Diala Thiény Konaté



## Mali : Moctar Ouane reconduit mais très contesté

**Pendant que la contestation est à son comble avec à la clé, des contestataires qui appellent à la reprise des hostilités à partir du 5 juin 2021, le président de la Transition Bah N'DAW reconduit le Premier ministre Moctar Ouane. Une impression du déjà-vu.**

**M**is à part l'ancien premier ministre Boubou CISSÉ, jamais un chef de gouvernement n'a autant manqué de faire l'unanimité que Moctar Ouane, décrit comme nonchalant et méprisant.

En pareilles circonstances, il était impératif pour Bah N'Daw de tenter le maximum de consensus possible. Le choix porté à nouveau sur Ouane attise les tensions et sonne ailleurs comme un mépris pour ceux qui, dans l'exercice de leurs droits décrivent la méthode Ouane.

### UN SENTIMENT DE MÉPRIS VIS À VIS DES TRAVAILLEURS

La grève de 96 heures de la principale centrale syndicale du pays débute ce lundi 17 mai. Elle pourrait se transformer ensuite en grève illimitée, affirment les syndicalistes qui demandent notamment l'harmonisation des primes et de la grille salariale de tous les travailleurs du pays.

L'échec des négociations fait suite à l'inaction et au mépris affichés par le premier ministre Moctar Ouane depuis le mois février. La délégation de l'Union nationale des travail-

leurs du Mali (UNTM) a musclé son discours, en soulignant la « mauvaise foi de la délégation officielle aux négociations ».

Malgré les risques d'une administration paralysée, nous sommes tentés de donner raison à l'UNTM. Comment comprendre qu'à deux jours d'un préavis de grève de la principale centrale syndicale, le PM démissionne bloquant les négociations ne laissant, côté autorités nationales, aucun interlocuteur.

### LE REJET DU M5-RFP QUI PRÉVOIT DE SORTIR À PARTIR DU 5 JUIN

La coalition M5-RFP, qui a contribué à l'éviction du président Ibrahim Boubacar Keita en août 2020, a annoncé samedi rejeter ce jeu de démission et reconduction systématique, sans consultation au préalable.

Le climat d'incertitude risque de se prolonger au Mali. Le Mouvement du 5-Juin se prépare à sortir dans les jours à venir.

La coalition, composée d'opposants politiques, de chefs religieux et de membres de la société civile, y dénonce "la volonté d'accaparement et de confiscation du pouvoir".

### ENTRE ATTENTES DÉÇUES ET AGENDA CACHÉ

Le Mali vient d'entamer une alternance politique après la démission du président Ibrahim Boubacar Keita largement soutenue par une population insatisfaite de la manière dont le régime précédent a géré le pouvoir. Ce soutien de la population reposait sur un espoir de renouveau ; mais, quelques mois plus tard, la déception est palpable à travers tout le pays. Le discours du premier ministre Moctar Ouane, contesté dès les premières heures de sa nomination, tourne à la gestion quotidienne de l'État sans plus faire allusion à la rupture avec le système ancien ni au changement des conditions de vie de la population. D'où un rapide désenchantement de celle-ci.

Les critiques de la population portent pour l'essentiel sur l'inaction du PM Moctar OUANE, qui aurait un agenda caché.

Les Maliens lucides qui ont tout compris des numéros truqués de ce jeu de démission reconduction savent aujourd'hui que le PM Moctar Ouane est à la solde des occidentaux qui ont favorisé son ascension. Quelle injure à la souveraineté et à la dignité du Mali.

Avant qu'il ne soit trop tard, Espérons que le Président Bah N'DAW ne se mue pas dans une coquille de mépris et qu'il se ressaisisse.

En un mot: le peuple dit NON à Moctar Ouane, au président d'écouter son peuple pour éviter un autre 5 Juin au Mali.

**Mamadou Sissoko, enseignant  
Source : Le Pays- Mali**

## Mali : Quel avenir pour la démocratie ?

Les événements de mars 1991 devaient marquer un tournant décisif au Mali. A bien des égards, le vent de la démocratie avait soufflé après ce qu'on appelle la « révolution de 1991 ». Mais pour de vrai ou de bon ?

**A** la lumière de 30 ans de pratique démocratique dans la vie de la nation malienne, il est difficile de parler de véritable démocratie. C'est dire qu'à ce stade encore, nous peinons à comprendre les grosses taches noires sur le fronton de la démocratie malienne. Celles-ci sont pourtant visibles du sommet de l'État à la petite population, au point qu'aujourd'hui on parle unanimement de refondation du pays.

Le système de gouvernance instauré s'est montré inefficace. Les régimes successifs ont été confrontés à des crises liées à la gouvernance. En laissant la corruption et l'impunité gangrener tous les secteurs de la vie publique au Mali, les hommes politiques – qui ont eu en charge la gestion de ce pays durant les trente dernières années – ont favorisé la mise en place des conditions d'une contestation permanente des pouvoirs qu'aucun mécanisme, si puissant soit-il, ne pourrait empêcher.

### CONTESTATIONS TOUS AZIMUTS

Tout comme la plupart des démocraties en Afrique francophone, celle du Mali est aussi jeune. Cependant, son histoire montre qu'elle fut constamment exposée à la vulnérabilité liée au décalage entre les actions menées par les autorités et les attentes des populations. Résultat : une perte de confiance et un sentiment de frustration croissant, exposant le pouvoir à des mouvements de contestation. Le processus électoral au Mali, à lui seul, cristallise tous les mécontentements qui finissent par donner naissance à des contestations. La dernière en date fut celle du Mouvement du 5 juin – Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) qui, entre mai et juillet 2020, réclamait la démission du président Keita. Les mobilisations dans la rue ont amené l'armée à intervenir pour contraindre le président Ibrahim Boubacar Keita à la démission.

Cette contestation a assez édifié l'opinion publique de l'absence de culture démocratique au Mali. En effet, on peut estimer, sans risque de se tromper, que le bon sens démocratique



manque, surtout aux acteurs issus des couches socioprofessionnelles et religieuses associés d'une manière ou d'une autre à la gestion de la chose publique ces derniers temps.

La crise sociopolitique qui secoue l'État du Mali renseigne que la plupart de nos leaders, sur la scène politique ou la sphère publique, deviennent prisonniers des moyens qu'ils utilisent pour régler leur compte avec le pouvoir. Pourtant, l'accent devait être mis sur l'éthique, la capacité de faire confiance à l'autre qui restent des éléments largement structurants du champ d'action politique.

Encore sous cette transition en cours au Mali, les gesticulations théâtrales n'en finissent pas. Par exemple, le refus de participer aux travaux de réformes politiques et institutionnelles par l'opposition politique, en l'occurrence le M5-RFP, ne dénote-t-il pas de cette absence de culture démocratique au sein de la classe politique ?

### CULTURE DÉMOCRATIQUE ET ÉTHIQUE

Visiblement nombreux sont les hommes politiques qui n'ont cure du respect de l'État de droit. Pour la plupart d'entre eux, il se limite à la seule satisfaction de ce qu'ils exigeraient

du pouvoir. Le rapport de force est devenu la spécialité de tous. Avec le refus de tenir compte du contexte qui prévaut avant le début de toute contestation, certains acteurs (politiques, société civile, syndicats, religieux) n'hésiteront pas à surfer sur l'inefficacité du système à traiter de certains problèmes des populations dans le temps et dans l'espace. Il est de coutume au Mali que certains s'abritent derrière la démocratie pour démolir la République.

La crispation, qui a découlé des élections législatives de 2020, illustre à suffisance que la seule chose qui vaille lors d'une élection au Mali est d'être élu. Il y a encore du chemin à faire dans la mesure où les formations politiques qui ont pour rôle d'inculquer aux citoyens le bon sens démocratique, d'aider à comprendre l'enjeu d'une élection sont préoccupés par les sièges au cours d'une échéance électorale.

C'est pourquoi la refonte du système électoral annoncée dans la feuille de route de la transition est une opportunité pour instruire dans les mécanismes de gestion du processus électoral au Mali la culture démocratique et la notion d'éthique.

Source : Benbere

## Culture : 30 ans après, Amadou Hampaté Ba toujours présent dans les mémoires

Dans le cadre des festivités commémorative du 30<sup>e</sup> anniversaire de la disparition du célèbre écrivain et homme de culture, Amadou Hampaté Ba, le ministère de la Culture, de l'artisanat et du tourisme a initié le samedi 15 mai dernier, une conférence-débat au Palais de la culture qui porte son nom sur le thème : « L'Afrique contemporaine et les défis de la diversité culturelle au prisme d'Amadou Hampaté Ba ».



La cérémonie était placée sous l'égide du ministre sortant de la Culture de l'artisanat et du tourisme, Mme Kadiatou Konaré, en présence d'éminentes personnalités du monde de la culture, des professeurs d'Université, des écrivains et aussi des étudiants ; sans oublier le conférencier, notre confrère Lanfia Sinaba, non moins écrivain.

Pour les initiateurs, l'objet de cette commémoration est d'inciter les jeunes générations à apprendre davantage surtout la tradition orale d'Amadou Hampaté Ba, un traditionaliste, qui certes n'était pas méconnu, mais peu de gens lisent ses ouvrages.

Aussi, il s'agit à travers cette commémoration de réveiller en elles le goût de la lecture, d'embrasser la tradition orale, et d'aller à la découverte de l'idéologie de l'homme au-delà des appréhensions.

Par ailleurs, soutiennent-ils, il est important que l'on aille vers ses œuvres réalisées et savoir de qui elles sont exactement. Voilà pour

quoi, le département a voulu initié cette célébration, cette fois-ci avec une autre dimension pour que l'homme puisse être connu chez lui, ensuite ailleurs.

« Il faut reconnaître que Amadou Hampaté Ba est célébré, par exemple en Côte-d'Ivoire, où il y a une Fondation Amadou Hampaté et au Mali au-delà du Palais de la culture qui porte son nom, Hampaté a été rarement célébré, donc nous voulons que cela soit désormais acté et ce 15 mai soit fêté au nom d'Amadou Hampaté, un traditionaliste et féministe », a fait savoir l'un des organisateurs.

Le Secrétaire général du ministère de la Culture, de l'artisanat et du tourisme a fait savoir que cette commémoration, initiée par son département, s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités qu'ils ont bien voulu commencé par feu Balla Moussa Keita.

Pour son département, il s'agit de commémorer les célébrités qui, dans divers domaines, de par leurs talents et compétences ont su

hisser haut le drapeau malien à travers le monde.

A travers le thème, le conférencier, qui s'est beaucoup intéressé à la vie et aux œuvres d'Hampaté, est allé jusqu'à raconter comment l'homme est féministe, et comment il se comportait dans sa famille avec ses épouses, enfants et ses enfants filles.

« Donc, c'est pour dire l'on ne finira jamais d'apprendre de lui. On ne finira pas de le connaître. Il est important qu'il soit célébré », dira le conférencier, Lanfia Sinaba, auteur du célèbre livre « Révélation sur Amadou Hampaté Ba, le visionnaire, le francophone et le tradi-féministe ». Un intrigue parce qu'il n'est pas encore admis dans la langue française.

« Quelque part, il y a un homme qui a travaillé que je trouve être un homme en avance sur son temps, c'est pour cela que nous le célébrons aujourd'hui, parce que sa préoccupation n'est plus que la sienne. Parce que les problèmes qu'il y a eu à poser en 1962 à l'UNESCO, c'est des difficultés que nous connaissons malheureusement aujourd'hui. Et dans l'ouvrage, nous avons donné des exemples par rapport à cela. Je pense que l'apprentissage a été transmis parce quelque part, il faudrait qu'il y ait une réelle volonté politique qui puisse accompagner. La preuve c'est le Prix littéraire Amadou Hampaté Ba, qui a été initié en 2002, il y a 19 ans de cela. Je pense que le président Félix Houphouët Boigny, d'après les infos, si elles sont bonnes, c'est l'UNESCO qui donne ce prix Nobel », a-t-il déclaré.

A son humble avis, il faudrait d'abord mettre l'accent sur la vulgarisation de ses œuvres, parce que malheureusement l'homme en tant que Hampaté, est connu, mais ses œuvres ne sont pas étudiées en profondeur.

**Moussa M Dembélé, stagiaire**  
**Source : l'indicateur du renouveau**

## Proche-Orient : Nouveau pilonnage de Gaza par Israël, plus de 200 morts en une semaine

Malgré les appels à la désescalade, les affrontements se poursuivent au septième jour depuis le regain de tensions entre Israël et la Hamas.



**D**urant la nuit de dimanche à lundi, comme depuis une semaine, les bombardements intensifs israéliens ont secoué la bande de Gaza. L'aviation israélienne a pilonné la bande de Gaza à des dizaines de reprises en l'espace de quelques minutes, provoquant des coupures de courant. Des centaines de bâtiments ont été endommagés, d'après les autorités locales, qui n'ont pas fait état de victimes dans l'immédiat. Tsahal justifie ces frappes en expliquant viser « des cibles terroristes » sans donner plus de détails. Les maisons de neuf responsables du Hamas ont été attaquées par des avions et des drones. De même que l'une des entrées du réseau de tunnels creusés par le Hamas, surnommé le « métro de Gaza », devenue la cible d'attaques aériennes à répétition, rapporte notre correspondant à Jérusalem, Christian Brunel.

Autrement dit, l'heure des négociations pour un cessez-le-feu n'a pas encore sonné. Mais sur le front diplomatique, le Premier ministre a dit qu'il commençait à y avoir des pressions, une allusion au changement de ton des États-Unis. Antony Blinken, le secrétaire d'État américain, a proclamé sur Twitter : « Il faut que les violences s'arrêtent immédiatement ! » Il a pris contact avec l'Arabie saoudite, le Qatar, l'Égypte, qui pourraient servir d'intermédiaires. Sur place, l'envoyé spécial de l'ONU a ouvert un canal de discussions avec le conseiller à la Sécurité nationale de Benjamin Netanyahu.

### « J'ai eu l'impression de mourir »

Dans les Territoires palestiniens, c'est la stu-

peur. « Il n'y a jamais eu de frappes d'une telle ampleur », a témoigné Mad Abed Rabbo, 39 ans, qui vit dans l'ouest de la ville de Gaza. « J'ai eu l'impression de mourir », a déclaré une autre habitante avant d'ajouter : « Netanyahu doit se rendre compte que nous sommes des civils, pas des militaires. »

« À Gaza, il y a une densité de population très élevée, donc dans toute frappe, il y a toujours un risque de toucher des personnes qui vivent à proximité de la cible visée. Et aujourd'hui, dans la situation, on ne peut pas déterminer si une cible est, ou pas, un objectif militaire légitime », explique à RFI Fabrizio Carboni, directeur Moyen Orient du CICR.

La Croix-Rouge demande donc de restreindre « au minimum » les frappes étant donné la configuration de la Bande de Gaza et « de rester à distance des civils ». « C'est sous les yeux

de tout le monde qu'il y a un enjeu, une grosse difficulté pour la population, dans un environnement comme Gaza », rajoute Fabrizio Carboni.

Les maisons de neuf responsables du Hamas ont été attaquées par des avions et des drones. De même que l'une des entrées du réseau de tunnels creusés par le Hamas, surnommé le « métro de Gaza », devenue la cible d'attaques aériennes à répétition.

### « Attaques indiscriminées contre la population civile »

Depuis lundi, plus de 3 000 roquettes ont été tirées par le Hamas en direction d'Israël, le rythme le plus élevé de projectiles jamais lancés sur le sol israélien, a indiqué dimanche l'armée israélienne.

Au total, depuis le 10 mai, 197 Palestiniens ont été tués, dont au moins 58 enfants, et plus de 1 200 blessés. Côté israélien, 10 personnes ont été tuées dont un enfant, et 282 blessées après des tirs de groupes armés palestiniens depuis Gaza.

Face à un bilan qui ne cesse de croître, les or-

ganisations tentent de faire respecter le droit humanitaire, mais avec difficultés dans une situation telle que celle-ci. « C'est un environnement extrêmement polarisé, extrêmement médiatisé, extrêmement politisé... Et pour une organisation comme la nôtre, qui veut essayer de se retrouver dans un espace de neutralité humanitaire, c'est extrêmement difficile d'avoir une parole publique, parce qu'inévitablement on va être pris à partie », détaille le directeur Moyen-Orient du CICR.

Le positionnement actuel de l'organisation humanitaire est de discuter « de manière confidentielle avec les parties » pour arrêter les « attaques indiscriminées contre la population civile » constatée par l'ONG.

### Heurts entre pro-israéliens et pro-palestiniens au Canada

Sur son territoire, Israël est également confronté à des violences inédites et des menaces de lynchages dans ses villes « mixtes », où vivent Juifs et Arabes israéliens, un terme contesté par les Palestiniens qui préfèrent « citoyen palestinien d'Israël ». Et ces affronte-

ments entre pro-palestiniens et pro-israéliens s'étendent à d'autres pays.

Pour nous c'est notre terre, on ne va pas s'arrêter.

Au Canada, des heurts ont éclaté entre les deux camps lors de rassemblements à Montréal. La police a dû faire usage de gaz lacrymogènes pour mettre fin à ces échauffourées. Des violences que le Premier ministre canadien Justin Trudeau a condamné ce dimanche en insistant sur « le droit de se réunir pacifiquement et de s'exprimer librement au Canada ». Et d'insister sur le fait qu'il n'était pas question de tolérer « l'antisémitisme, l'islamophobie et la haine ».

À Bruxelles également des rassemblements ont eu lieu. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées dimanche après-midi en soutien à Israël, rapporte notre correspondant Jérémy Audouard.

Tous mes amis sont là-bas, à Ashdod, à Tel-Aviv... Et cette nuit, ils ne dormaient pas, ils étaient dans la cage d'escalier. C'est atroce ! C'est très, très dur ! Très dur à vivre.

Source : RFI



# Manifestations au Maroc : « La question palestinienne est une question coloniale »

Des rassemblements ont eu lieu ce dimanche 16 mai dans une soixantaine de localités marocaines en soutien aux Palestiniens. Près d'un millier de personnes s'est notamment rassemblé à Rabat. Pour que le couvre-feu soit respecté, rendez-vous avait été donné à 18 h par le Front marocain pour l'appui à la Palestine et contre la normalisation des relations avec Israël.



L'appel à manifester a été toléré par les autorités marocaines en cette période de restrictions sanitaires. « Les Marocains disent : "La cause palestinienne est pour nous une cause nationale", explique Sion Assidon, militant marocain des droits de l'homme. C'est de dire que c'est une cause propre à nous-mêmes. Nous la considérons comme notre propre cause. C'est une très ancienne tradition. »

« Les Marocains d'aujourd'hui se sentent touchés, comme les Tunisiens, comme les Algé-

riens, parce que nous avons le sentiment d'une unité de destin, poursuit le militant. Nous avons connu le colonialisme et la question palestinienne est une question coloniale, même si cette question coloniale est perçue à partir de la culture ou de la religion, mais c'est une question coloniale. Les gens se sentent solidaires, parce qu'ils ont lutté pour leur indépendance et ils comprennent ce que veut dire lutter pour son indépendance et son autonomie. »

Les autorités marocaines ont envoyé, dès sa-

medi, de l'aide humanitaire à destination des Palestiniens, selon l'agence de presse marocaine. Pourtant en 2020, le Maroc a été le quatrième pays arabe à annoncer la normalisation de ses relations avec Israël, liée à la reconnaissance par l'administration américaine de la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental.

Source : RFI

An advertisement for malikile.com. The top part shows the website's logo and tagline: "La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !". Below this, a smartphone is shown displaying a news article with the headline "MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER".

# Prix Marc-Vivien Foé : Gaël Kakuta, premier Lensois et Congolais sacré

Gaël Kakuta a été élu meilleur joueur africain du Championnat de France de football (Ligue 1), ce 17 mai 2021. Au classement, le milieu de terrain offensif âgé de 29 ans devance les attaquants Andy Delort (Montpellier HSC/Algérie) et Tino Kadewere (Olympique lyonnais/Zimbabwe). Il est le premier joueur du RC Lens et de l'équipe nationale de RD Congo à remporter le Prix Marc-Vivien Foé, remis par Radio France Internationale (RFI) et France 24.

Gaël Kakuta fêtera ses 30 ans le 21 juin prochain. Mais le milieu offensif va recevoir un peu par avance un cadeau d'anniversaire : le Prix Marc-Vivien Foé 2021. Il a en effet été élu meilleur joueur africain du Championnat de France de football (Ligue 1) sous les couleurs du RC Lens. Un club formateur au sein duquel il est revenu en juillet 2020, après avoir évolué dans cinq autres championnats (Angleterre, Pays-Bas, Italie, Espagne, Chine) et onze autres équipes, depuis son départ en 2007.

Ce trophée récompense les excellentes prestations de Gaël Kakuta, auteur de 11 buts et 5 passes décisives en 34 rencontres de Ligue 1, mais aussi la belle saison de Lens, qui était encore en deuxième division en 2020.

Un sacre particulier

Gaël Kakuta succède ainsi à deux joueurs du LOSC voisin et rival, Nicolas Pépé en 2019 et Victor Osimhen en 2020. Celui qui est né à Lille mais qui se sent profondément lensois est d'ailleurs le premier Artésien à recevoir cette distinction qui porte le nom d'une ancienne

icône locale, Marc-Vivien Foé. Le milieu de terrain camerounais, brutalement décédé le 26 juin 2003 à Lyon, avait été champion de France avec les Sang et Or en 1998.

Ce sacre est même doublement particulier puisque Gaël Kakuta est également le premier Congolais lauréat de ce Prix créé en 2009 par Radio France Internationale (RFI) et remis avec France 24 depuis 2011. Une victoire d'autant plus symbolique que l'intéressé a longtemps été considéré comme un grand espoir du football français, avant de rejoindre les Léopards en 2017.

Il faudra encore attendre, en revanche, pour qu'un Algérien s'impose. Au classement de cette édition 2021, l'attaquant de Montpellier Andy Delort finit en effet deuxième avec 118 points, derrière les 219 points de Gaël Kakuta. L'attaquant zimbabwéen de l'Olympique lyonnais Tino Kadewere, est troisième avec 70 points.

Juste derrière lui, l'écart est très serré entre quatre autres joueurs dont un autre Lensois : Seko Fofana. Le milieu de terrain ivoirien est 7e avec 58 points. Karl Toko-Ekambi, vainqueur en 2018, finit 8e avec 58 points.



GAËL KAKUTA

## PRIX MARC-VIVIEN FOÉ 2021 : LE CLASSEMENT

1. Gaël Kakuta (RC Lens/RD Congo) : 219 points
2. Andy Delort (Montpellier HSC/Algérie) : 118 points
3. Tino Kadewere (Olympique lyonnais/Zimbabwe) : 70 points
4. Boulaye Dia (Stade de Reims/Sénégal) : 69 points
5. Idrissa Gueye (Paris Saint-Germain/Sénégal) : 62 points
6. Farid Boulaya (FC Metz/Algérie) : 60 points
7. Seko Fofana (RC Lens/Côte d'Ivoire) : 58 points
8. Karl Toko-Ekambi (Olympique lyonnais/Cameroun) : 32 points
9. Reinildo Mandava (LOSC/Mozambique) : 21 points
10. Alexandre Oukidja (FC Metz/Algérie) : 7 points
11. Nayef Aguerd (Stade Rennais/Maroc) : 4

points

## PRIX MARC-VIVIEN FOÉ : LE PALMARÈS

- 2021 : Gaël Kakuta (RC Lens/RD Congo)  
 2020 : Victor Osimhen (LOSC/Nigeria)  
 2019 : Nicolas Pépé (LOSC/Côte d'Ivoire)  
 2018 : Karl Toko-Ekambi (Angers SCO/Cameroun)  
 2017 : Jean Michaël Seri (OGC Nice/Côte d'Ivoire)  
 2016 : Sofiane Boufal (LOSC/Maroc)  
 2015 : André Ayew (Olympique de Marseille/Ghana)  
 2014 : Vincent Enyeama (LOSC/Nigeria)  
 2013 : Pierre-Emerick Aubameyang (AS Saint-Etienne/Gabon)  
 2012 : Younès Belhanda (Montpellier HSC/Maroc)  
 2011 : Gervinho (LOSC/Côte d'Ivoire)  
 2010\* : Gervinho (LOSC/Côte d'Ivoire)  
 2009\* : Marouane Chamakh (Girondins de Bor-

deaux/Maroc)

\*Le trophée ne s'appelait pas encore Prix Marc-Vivien Foé.

## PRIX MARC-VIVIEN FOÉ : MODE D'EMPLOI

Le Prix Marc-Vivien Foé 2021 récompense le meilleur joueur africain du Championnat de France de première division (Ligue 1) 2020-2021. Sont éligibles les joueurs de Ligue 1 ayant représenté une équipe nationale africaine en match officiel et n'ayant pas changé de nationalité sportive depuis.

Le lauréat a été désigné à l'issue d'un vote organisé par Radio France Internationale (RFI) et France 24 auprès d'un panel de journalistes spécialisés, de consultants et d'acteurs du football. Quarante-et-une personnes se sont exprimées pour cette treizième édition.

Source : RFI





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous ne vous ferez pas des amis dans votre secteur d'activité, mais vous n'aurez cure. Ce qui vous importera sera de démontrer vos compétences et de coiffer au poteau vos concurrents. Vous resterez aimable, mais personne ne sera dupe de vos ambitions.

À juste titre, vous ressentirez une certaine méfiance devant cette proposition financière qui semblera au premier abord très alléchante. Mercure en Gémeaux vous apportera son expertise pour dénouer cet imbroglio et vous sortir haut la main de ce guépier.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Devant un ras-le-bol professionnel grandissant, vous penserez de plus en plus à vous mettre en maladie pour éviter de tomber dans la déprime... En effet, ami Taureau, vous aurez la certitude de vous approcher de plus en plus du fameux burn-out !

Ami Taureau, durant la présence astrale du carré Vénus-Neptune, vous allez entretenir un rapport complexe vis-à-vis de l'argent... Vous ferez croire à vos interlocuteurs que vous disposez d'un petit pécule, alors, qu'en réalité, vos poches sont vides.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous êtes terriblement motivé ! Toutefois, on vous fait des réflexions. La dispersion est la cause de remarques. Concentrez-vous sur des tâches. Elles vous aident à vous former. Une nouvelle méthode de travail arrive. Une équipe la présente dans une réunion.

Les frais continuent et ils sont importants ! L'achat d'une voiture continue de vous hanter ! Cela vous emballe ! Il n'y a aucune économie pour le moment. La journée est passée à rêver à des achats. Vous craquez sur des produits qui restent onéreux !



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous avez l'esprit d'entreprise, avec votre imagination qui semble être décuplée, et votre générosité naturelle amplifiée elle aussi ! Vous parvenez à embarquer tous vos collaborateurs dans vos idées brillantes, qui se bousculent dans votre tête.

Grâce à votre grande créativité, vos idées pourraient s'avérer lucratives, pour le plus grand plaisir de tous, bien évidemment ! Mais attention toutefois aux excès, qui pourraient être importants. Freinez cet enthousiasme, qui est un peu débordant.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Cela ne sera ni la mauvaise volonté ni l'agressivité de vos collègues qui vous freineront dans votre activité. Vous resterez très professionnel, faisant en sorte de ne pas mêler émotions et boulot, ce qui contribuera à la qualité de vos prestations.

Délié les cordons de votre bourse, vous y serez tenté avec l'entrée de Mercure en Gémeaux. Mais un sursaut de la peur de manquer le lendemain vous freinera dans vos velléités d'achats. Vous applaudirez des deux mains en vous félicitant de votre retenue



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Ami Vierge, aujourd'hui, votre vie professionnelle produira sur vous deux effets : le profit et la fierté ! Vous aurez les coudees franches pour mener à bien vos tâches. Sur ces deux points, vous afficherez une insolente réussite. Elle est méritée...

Économiser votre argent ne suffira pas ! Vous aurez la volonté et l'ambition de le capitaliser. Une activité inédite s'ajoutera à votre travail actuel. Côté sous, cela augmentera vos revenus au moins d'un tiers. Toujours bon à prendre, n'est-ce pas ?



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Les collaborations sont nombreuses. Un collègue peut remplacer un autre. Une désorganisation au sein de votre service sème la pagaille. La productivité peut baisser. La pression venant de la hiérarchie ne fléchit pas ! Vos chefs sont derrière vous !

Mercure en Gémeaux affole votre train de vie ! Vous dépensez à tout-va ! Les gadgets de la voiture et la décoration sont vos péchés mignons. Il faut tâcher de freiner ! Gardez de l'argent pour la fin du mois. Votre budget peut dépasser ce qui était prévu !



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Avec l'aisance de dialogue que vous avez, les facilités dans votre travail s'en voient décuplées. Votre imagination parvient à trouver des brillantes idées, toutes plus réalisables les unes que les autres. Vous faites l'admiration de tous.

Vous pourriez avoir quelques élans trop importants de générosité. Votre enthousiasme est tel que vous avez un peu de mal à le canaliser ! Ne laissez pas cette exaltation prendre le pas sur la raison, de la prudence est tout de même souhaitable.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Mercure facilitera la communication, la fluidité dans vos démarches et la simplicité de votre organisation. Vous disposerez d'armes solides pour conforter votre position et défendre vos projets. Vos initiatives commenceront à donner de bons résultats.

Vous serez doublement favorisé avec Jupiter et Pluton qui graviteront dans votre secteur II. Le premier veillera sur votre équilibre budgétaire avec une rentrée d'argent. Le second vous fera profiter de son expertise en orientant vos placements.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

La magie jupitérienne conjuguée à l'énergie plutonienne vous permettra de jouer les vedettes dans votre service. Ami Capricorne, d'heureuses circonstances favoriseront une collaboration engageante aujourd'hui, fructueuse demain... Signez sans hésiter !

Ami Capricorne, votre réussite financière seront également soumis à la réussite de certains concours, examens ou à une possible formation. Commercialement, la clientèle sera de plus en plus nombreuse, les ventes augmenteront et vos pourcentages grimperont.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Les activités sont harassantes. Vous travaillez d'arrache-pied pour finir une activité. Elle peut être liée à un contrat important. Votre entreprise connaît des changements. Vous pourriez changer de service plus vite que prévu. Des pourparlers sont en cours.

Face aux charges, vous êtes agacé. Il est difficile de lâcher prise. Vous pensez beaucoup à vos revenus. Des petites réparations sont probables dans votre maison. Vous n'êtes pas tellement inquiet pour votre trésorerie. Des dépenses peuvent être différées.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Imagination, créativité et capacités intellectuelles sont renforcées, décuplées, vous êtes au top niveau de la forme, dans votre travail ! Tous vos collègues s'accordent à reconnaître vos grandes aptitudes, mais vous savez garder votre humilité !

Toujours en verve de projets divers, certainement lucratifs, la réalisation est proche, ou est en passe de l'être, et apporte avec elle des bonnes nouvelles qui vous mettent en joie. Tout se passe comme prévu, aucune mauvaise surprise, c'est le principal !



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**